

A l'occasion des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation 2023, Campus France publie un nouveau Focus Inde. Cette nouvelle édition présente l'actualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en Inde, les dernières tendances de la mobilité internationale et l'état des coopérations bilatérales avec la France dans les domaines académique et scientifique.



L'enseignement supérieur et la recherche en Inde

Première population de la planète avec 1,42 milliard d'habitants en 2023, l'Inde représente près de 18 % de la démographie mondiale.

En 2020, le gouvernement indien a révisé sa politique d'enseignement supérieur en instaurant la **New Education Policy (NEP)**, initiative se voulant être une **refonte majeure du système éducatif** indien avec pour objectif de promouvoir la créativité, l'innovation et l'apprentissage holistique, tout en rendant l'éducation plus inclusive et accessible à tous les citoyens indiens et internationaux.

En janvier 2023, l'Inde compte plus d'un millier d'établissements universitaires : un paysage très enchevêtré où les institutions se différencient par leur source de financement (public,

privé, partenariat public-privé), leur statut (université, « Deemed to be University ») et leur affiliation. 13 universités indiennes se classent dans le top 600 de QS en 2023.

La mobilité internationale des étudiants indiens

En 2021, près de **510 000 étudiants indiens** étaient inscrits dans des formations diplômantes complètes dans un pays étranger, en augmentation de 34 % sur cinq ans.

Les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et l’Australie se situent en tête du classement des destinations préférées des étudiants indiens mobiles. À eux seuls, ces quatre pays rassemblent 355 000 d’entre eux, représentant 70 % des mobilités en provenance de l’Inde.

La France apparaissait en 2021 au 11e rang des pays d’accueil des étudiants indiens. Trois annonces importantes ont constitué l’agenda universitaire de la visite du Premier ministre Narendra Modi le 14 juillet dernier :

- Les deux chefs d’État ont appelé à la mise en œuvre de **programmes conjoints de formation**, basés « sur le modèle du Campus franco indien en Indopacifique ». Ces programmes visent à promouvoir la mobilité des chercheurs tout en mettant l’accent sur les sciences de la vie et de la terre et les technologies.
- La France ajoute un **nouveau dispositif de « visas Schengen »** destinés aux Indiens ayant étudié en France pendant au moins un semestre et ayant obtenu un diplôme de niveau master dans une université reconnue par le système français. D’une validité de cinq ans, ce dispositif vise à entretenir le lien entre les alumni et la France.
- Enfin, l’objectif affiché pour 2030 est **l’accueil de 30 000 étudiants indiens** sur le sol français. À cet effet, un dispositif innovant de « classes internationales » va être expérimenté à la rentrée 2024 afin de permettre aux étudiants indiens de bénéficier d’une formation en langue française et dans plusieurs disciplines au sein d’établissements français.